

**L'EPS en poche.
L'escalade en situation**

S. Testevuide. Prix de la technique et de la pédagogie sportives. Marie-Thérèse Eyquem, 2002.

Dans les trois premiers axes de travail du livre, Serge Testevuide propose des situations d'escalade en bloc et en moulinette. Dans l'axe 4, en particulier, il met l'accent sur le grimper en tête. Éditions Revue EPS

CONDITIONS DE RÉALISATION EN STRUCTURE ARTIFICIELLE DEUX ÉLÉMENTS ESSENTIELS : LA SITUATION D'ÉVALUATION

Sous forme de fiche quelques pistes pour aider les enseignants à trouver des tracés et des conditions s'adaptant au niveau des élèves en structure artificielle d'escalade (SAE).

La lecture des niveaux de compétences à évaluer en escalade, comme d'une manière générale en APPN, est fondamentalement liée à la nature de l'itinéraire proposé de la voie (encadré 1). Dans la fiche trois éléments permettent d'apprécier le niveau de difficulté de l'itinéraire : la cotation de la voie, les conditions du grimper et le tracé (encadré 2).

Les facteurs qui influent sur la difficulté de la voie

La hauteur à laquelle finit la voie qui est source de peur et d'anxiété.

La longueur développée qui génère une fatigue.

La cotation des passages et leurs enchaînements, l'homogénéité de la voie.

L'engagement au-dessus des points d'assurance qui « matérialise » la chute potentielle.

L'incertitude liée à la non-connaissance de la voie.

On remarquera que dans le cas de compétitions fédérales, l'évolution des différents facteurs est assez liée ; les voies se déroulent « à vue », les cotations les plus fortes sont concentrées dans le haut et la fin de la voie et souvent avec de l'espace entre les points d'assurance. Cette convergence est logique si l'on veut sélectionner les meilleurs. L'idée avancée ici est que l'enseignant d'EPS doit dissocier ces différents facteurs de façon à faire évoluer la difficulté de manière beaucoup plus nuancée et tenir compte des caractéristiques des élèves (tableau 1).

Le rapport entre les niveaux non atteint, 1 et 2 et les difficultés des voies

Il est difficile de quantifier la proportion de chacun des facteurs dans l'attribution d'une valeur dans la voie. On s'orientera davantage vers des tables d'équivalence entre type de voies et points. Un travail de recherche démontre qu'à cotation égale, le tracé de la voie peut valoriser les uns (qualité athlétique) ou les autres (qualité d'équilibre) (1). La lycéenne ou le lycéen doit avoir le choix entre au moins deux types de tracés (encadré 3) et

1. Compétence escalade

(Extraits de la fiche : BO n° 25 - juin 2002).

Niveau 1

En tête, se déplacer selon des itinéraires variés en direction et assurer sa sécurité pour monter et descendre.

Niveau 2

En tête, se déplacer selon des itinéraires variés en direction et en volumes et assurer sa sécurité lors de manipulation des cordes.

2. Facteurs de la difficulté de la voie

(Extraits de la fiche : BO n° 25 - juin 2002).

Cotation

Voies homogènes de niveau 3c à 6b d'une longueur d'au moins 7 m en mur.

Conditions du grimper

La modalité de protection.

La modalité de réalisation.

Le droit à une chute.

Tracé

Niveau 1 : itinéraires variés en direction.

Niveau 2 : itinéraires variés en direction et en volumes.

de condition de réalisation dans une même fourchette de cotation (tableau 2).

Exemple : dans le cas le plus fréquent d'une voie connue pour les filles, on peut découper des fourchettes de notes en fonction de la cotation la plus élevée. Ensuite on peut ajouter ou retrancher un demi-point par facteur introduit dans la situation suivant qu'il augmente ou diminue la difficulté.

L'adéquation projet/réalisation et qualité de la prestation

Ces deux critères, bien que placés dans la même case, relèvent de catégories très différentes.

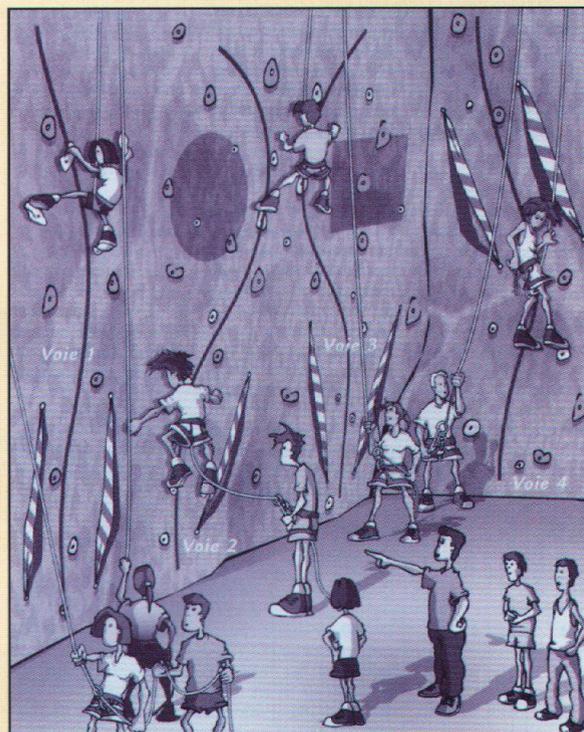
En effet, on peut réaliser la voie entièrement sans pour cela être précis sur les pieds. Une répartition des quatre points entre ces deux critères s'impose.

La qualité du contact pied-prise a été choisie comme un bon indicateur du niveau de gestion et de conduite de la motricité du grimpeur dans des niveaux de performance observés en général en milieu scolaire.

Quelles sont les fautes de pied observées chez les élèves et repérables par eux ? (encadré 4). En effet, si l'on veut que ce critère soit également un critère d'évaluation formative, il est nécessaire que l'élève puisse apprécier l'intérêt et repérer une faute de pied. Pour apprécier le niveau de la qualité de la prestation, il faut compter le nombre de fautes de pied sur la totalité du parcours effectivement réalisé et donc

calculer le nombre moyen de fautes par mètre : pour cela diviser le nombre total de fautes par le nombre de mètres parcourus.

(1) « Les filles et les garçons, c'est différent ? Construction d'outils didactiques en EPS visant à réduire l'écart de notation entre les filles et les garçons », travail dans le cadre du projet national d'innovation de l'académie de Lyon. Équipe innovante : M. Marion, F. Bergé, P. Croiset, P. Pézeliér, 2001.



NOTATION ET TRAÇAGE DES VOIES MATHÉMATIQUES D'ESCALADE, MATHÉMATIQUES DE LA CONSTRUCTION DE NOTATION CERTIFICATIVE

PAR S. TESTEVIDE

3. Tracé de voies

Pour une compétence de niveau 2 sur des SAE sans volumes : on peut créer des volumes « fictifs » en délimitant des zones à éviter ou des zones-couloirs dans lesquelles il faut absolument passer (dessin).

Tableau 2. Fourchette de cotation

Cotation maximale	3c	4a	4b	4c	5a	5b	5c	6
Note de base	3	5	7	9	12	15	17	19

4. Cinq types de fautes de pied

- Le pied qui prend appui sur la voûte plantaire.
- Le pied qui tâte la prise plusieurs fois.
- Le pied qui « zippe » (dérage) de la prise.
- Le pied qui glisse sur le support pour se caler sur la prise.
- Le pied qui tape contre le support.

Tableau 1. Illustrations pour notamment simplifier la difficulté de la voie

Dissocier la hauteur et la longueur	La voie d'au moins 7 m peut comporter une traversée « ondulante » de 4 m puis une montée de 4 m.	Dissocier la cotation de la longueur	En positionnant le passage de cotation la plus élevée dans la première partie de la voie, l'élève est moins fatigué pour l'aborder.
Dissocier la hauteur de la cotation	Le passage « cotation élevée » peut se situer au milieu de la voie. La fin de voie est dans une partie plus facile.	Dissocier la cotation de l'engagement	Il faut utiliser les modalités de protection, première ou deuxième dégainée pré-équipée. L'élève effectue la partie la plus difficile en « moulinette », puis passe en tête pour la fin plus facile.
Dissocier la hauteur de l'engagement	Les points d'assurage ne doivent pas être plus éloignés à la fin qu'au début de la voie (pas toujours réalisable)	Dissocier la cotation de l'incertitude	Il faut alors réaliser des voies déjà travaillées donc connues. Par contre la partie la moins difficile peut être différente, plus ou moins modifiée (nature ou orientation de prise).
Dissocier la hauteur de l'incertitude	La fin de la voie est dans une partie très connue ou travaillée (début moins connu ou nouveau ; cela correspond à une modalité « à vue scolaire »).		
Dissocier la longueur de l'engagement	La voie doit être raccourcie. C'est notamment important sur certaines SAE hautes. Il n'y a pas d'obligation à ce que la voie se termine tout en haut.	Dissocier l'engagement de l'incertitude	Il faut éviter de faire des pas « à vue » en situation en tête, notamment entre les 1 ^{er} et le 2 ^e points d'assurage.
Dissocier la longueur de l'incertitude	Ce rapport est à moduler. Il vaut mieux finir dans une partie travaillée ou connue. On évitera de terminer par des passages athlétiques, trop sur les doigts ou sur les bras. On préférera des passages plus « en équilibre » (dalle, dièdre).	Augmenter l'incertitude de manière contrôlée	On peut facilement apporter du changement dans la partie basse de la voie en délimitant des couloirs à l'aide d'élastique à l'intérieur desquels les élèves ont droit à toutes les prises.

Exemples

Pour les élèves ayant des difficultés à grimper en tête (cotation+engagement+longueur)	Pour les élèves ayant des difficultés à s'engager en tête	Pour les bons grimpeurs
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la longueur de la voie. • Première partie de voie en moulinette (pré-équipée), seconde partie en tête. • Cotation élevée dans la première partie et facile en seconde partie. • Voie connue ou travaillée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Première partie de voie en moulinette (pré-équipée), seconde partie en tête. • Cotation élevée dans la première partie et facile en seconde partie. • Voie modifiée dans la première partie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Première partie de voie en couloir, en traversée type « bloc », seconde partie de voie en suivant un cheminement imposé, (voie à la couleur). • Longueur 8 à 9 m. • La partie « cotation élevée » peut se situer dans la première partie. En effet, si la seconde partie est plus facile, l'élève ayant été le moins économique dans la première partie sera moins précis dans les déplacements et les coordinations. Il aura plus de difficulté à finir la voie.

Serge Testevuide
Professeur d'EPS,
UFR STAPS Nantes (44).
Expert APPN auprès des commissions
des programmes EPS.